tenue sous la présidence de Madame BOURJADE, assisté(e)

de Madame MARCOVICI et Monsieur GOURSAUD, Conseillers

En présence de Monsieur RAGUIN, Rapporteur public

Madame EDWIGE, Greffière

08 heures 45

01) **DOSSIER N° 2405270** **RAPPORTEURE: Madame Aude MARCOVICI**

Titre de l'affaire Annulation de la sanction disciplinaire en date du 2/08/2024 d'exclusion temporaire de fonction d'1 an dont 10 mois avec sursis

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	X	Maître GIMENEZ Matthias (Cour)
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SELARL HORTUS AVOCATS (Cour)

Arrêté le 09/10/2026

Le vice-présidente : A. Bourjade